ELECTIONS LEGISLATIVES, 5 MARS 1967 - 22e CIRCONSCRIPTION DE PARIS, TERNES-MONCEAU



DOCTEUR

Bernard LAFAY

Sénateur de Paris
Conseiller municipal du XVIIe
Ancien ministre de la Santé Publique
Commandeur de la Légion d'honneur. Croix de guerre 39-45

SUPPLEANT

Paul FABER

Président du Conseil municipal de Paris
Conseiller municipal du XVIIe
Chevalier de la Légion d'honneur. Croix de guerre 39-45

CENTRE DÉMOCRATE

Parisiennes, Parisiens
des Ternes
et de la Plaine Monceau

En me présentant à vos suffrages, je n'ai qu'un but : faciliter votre union sur quelques idées simples, claires et raisonnables représentées par un homme en qui vous avez confiance parce que vous le connaissez.

Quels objectifs devons-nous donc nous fixer ? Pour moi, vous le savez, et pour l'immense majorité d'entre vous (je le sais), la politique moderne consiste d'abord à résoudre concrètement les grands problèmes sociaux.

Si nous voulons le progrès social, nous devons aussi en vouloir les moyens politiques. Ces moyens s'appellent stabilité, continuité, compétence des élus, contact entre le corps électoral et ses représentants. La Constitution de la Cinquième République — que nous avons approuvée à 90 % des suffrages — a incontestablement amélioré les institutions. **Elle doit être être appliquée loyalement,** par le gouvernement comme par le Parlement.

J'ai trop connu, en qualité de parlementaire et dans mes fonctions de ministre, les excès du régime d'Assem-

blée pour souhaiter un retour au passé. Le gouvernement doit disposer des possibilités de mener la politique approuvée par le suffrage universel. Le Parlement a mandat de la contrôler et d'assurer la garantie des droits des libertés et des intérêts légitimes des citoyens.

★

Quelles sont nos préoccupations essentielles ? Pour tous, cadres et salariés, **la sécurité de l'emploi** qui ne peut être assurée que dans l'expansion économique. Pour tous encore, l'allègement d'une **fiscalité excessive** qui porte atteinte au niveau de vie des personnes et des familles et qui paralyse les investissements productifs, facteurs déterminants de la prospérité.

Dans le budget de l'Etat, priorité absolue doit être donnée aux crédits sociaux et à la modernisation des équipements publics : **logements sociaux** accessibles aux travailleurs et aux jeunes ménages, **modernisation des hôpitaux,** prévention et lutte contre les **fléaux sociaux** — cancer, maladies cardio-vasculaires — aide de l'Etat accrue aux **personnes âgées.**

L'enseignement, à tous les degrés, doit être développé au niveau des besoins de notre jeunesse. Les mères de famille doivent pouvoir bénéficier d'un nombre suffisant de crèches et d'écoles maternelles. La lutte contre le bruit et la pollution de l'air, la défense des espaces verts, l'alimentation en eau de source de Paris et de sa région sont des problèmes qui conditionnent **la vie quotidienne des Parisiens.** La promotion sociale et professionnelle **de la femme** exige beaucoup d'améliorations.



Le docteur Bernard Lafay et le Président Paul Faber à son bureau de l'Hôtel de Ville

Dans l'ordre économique, la défense de **l'entreprise libre** dans une économie concertée est un impératif de l'expansion. Elle postule le respect de la **propriété commerciale,** la réforme des bases et des procédures du crédit, la refonte du système fiscal, en particulier des patentes.

L'accélération des plans d'équipement publics, spécialement des autoroutes, et du téléphone est également une condition du progrès économique.

Je sais d'expérience que la gestion de l'Etat n'est pas chose facile. Sans démagogie, je crois qu'il est possible d'apporter à ces problèmes des solutions sérieuses et rapides. En particulier, la réduction ou l'abandon des **dépenses inutiles de prestige** permettrait de consacrer d'importants crédits aux véritables problèmes d'une nation moderne.



La justice exige que soient restaurés dans leur totalité les droits des **Anciens Combattants** et victimes de guerre, auxquels il a été gravement porté atteinte ; que les **Français spoliés** d'Afrique du Nord soient équitablement indemnisés ; qu'une **amnistie totale et immédiate** fasse disparaître les traces douloureuses des pénibles événements de ces dernières années.



La Paix est l'œuvre des hommes et j'y suis passionnément attaché, car je connais les horreurs de la guerre. Le rôle de la France est de rester fidèle à son idéal, à ses alliances et à ses engagements, à la solidarité du monde atlantique. **La construction de l'Europe unie** et communautaire est un indispensable facteur de l'équilibre mondial, et la meilleure garantie de l'indépendance française. La lutte **contre la prolifération des armements nucléaires** est une action d'humanité, mais aussi de simple bon sens.



Je suis votre élu au Sénat et au Conseil municipal. Vous me connaissez, vous connaissez mes initiatives et mes réalisations. **Les intérêts de Paris ont besoin d'être défendus** à l'échelon national, car le rôle de l'Etat est aujourd'hui déterminant. Ma présence à l'Assemblée nationale me permettra de mieux faire entendre votre voix, car elle est l'assemblée prépondérante à qui reviennent finalement les options importantes.

Tel est le sens de ma candidature. Je suis certain que vous en approuvez l'esprit, quelles que soient vos positions personnelles. Je compte sur votre assentiment, comme vous pouvez compter sur mon activité, sur mon expérience, sur ma présence parmi vous.

DOCTEUR BERNARD LAFAY.

I.V.A. PARIS-ISSY

Sciences Po / fonds CEVIPOF